

Ajaccio, le 20 septembre 2019



COLLEGE FESCH

Bd Pascal Rossini - B.P. 311

20176 - AJACCIO Cedex 1

☎ 04.95.51.60.88

☎ 04.95.51.60.98

ce.6200010s@ac-corse.fr

Dossier suivi par T. LE GALL - Principal adjoint

Le Proviseur

à

Mesdames et Messieurs les parents des élèves de 3^{ème}

Objet : information concernant l'orientation, le DNB, le stage à effectuer en 3^{ème}.

Madame, Monsieur,

Scolarisé-e au collège en classe de 3^{ème}, votre enfant va connaître une année charnière pour sa scolarité : l'orientation (suite de sa scolarité après le collège), le premier diplôme (DNB) et, dans le cadre du Parcours Avenir, le stage d'observation professionnelle.

Afin de vous tenir informé-e de ces étapes importantes pour la scolarité de votre enfant, des réunions spécifiques seront organisées durant l'année scolaire (réunion parents-professeurs avant les vacances d'automne, réunion portant sur l'orientation courant février, ...).

Il importe également de rappeler que nos élèves de 3^{ème} constituent la troisième génération qui aura à préparer le nouveau baccalauréat.

- Plus d'informations sur les sites :

www.education.gouv.fr/cid23974/que-faire-apres-la-troisieme.html

et www.education.gouv.fr/cid126438/baccalaureat-2021-tremplin-pour-reussite.html

Pour ce qui est du DNB, les conditions d'obtention sont pour le moment inchangées.

- Plus d'informations sur le site :

www.education.gouv.fr/cid2619/le-diplome-national-du-brevet.html

Enfin, et c'est le point le plus important de ce courrier, votre enfant aura à réaliser un stage d'observation de 3^{ème}, qui se déroulera du 25 au 29/11/2019. Nous vous invitons à commencer à y réfléchir avec lui ou elle.

Précisions sur le stage d'observation :

- le stage est obligatoire pour tous les élèves des classes de troisième. Il se déroule dans les entreprises, les associations, les administrations, les établissements publics ou les collectivités territoriales, aux conditions prévues par le Code du travail.
- Les élèves de moins de 14 ans effectuent leur stage uniquement dans des établissements publics ou des entreprises familiales. Il s'agit bien d'un stage d'observation, les élèves n'ont à assurer aucune tâche qui relèverait du domaine professionnel.
- Il se déroulera prioritairement sur la zone du bassin d'Ajaccio, afin de permettre des visites d'un enseignant si cela est jugé nécessaire. Pour tout stage en dehors de cette zone, les demandes de dérogation seront examinées au cas par cas par la direction de l'établissement. Il est rappelé que les parents peuvent autoriser leur enfant à effectuer un stage d'observation complémentaire, sous leur responsabilité et hors du temps scolaire.
- Destiné à favoriser le projet professionnel de l'élève, ce stage n'a aucune incidence sur la scolarité ou l'orientation.
- Une convention de stage vous sera adressée avant la période de vacances afin de préparer au mieux ce moment particulier de la scolarité de 3^{ème}.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Proviseur,

Paul DIGIACOMI

